



A vous de voter,
votre avenir !

Comité d'Entreprise / Délégué du Personnel

2 questions pour le 2nd tour des élections GVF :

- 1/ Qui va vous représenter au CE et voter les accords d'entreprises qui sont tous à construire dans GVF ?
- 2/ Qui va pouvoir vous défendre dans des entretiens ou sanctions disciplinaires et qui va faire évoluer le droit ?

3 réponses pour voter **CFTC Optique** :



1/ **Face à l'employeur en cas de litige** (type prud'homme) ce ne seront pas des délégués du personnel pleins de bonne volonté qui feront la différence, mais des délégués qui ne craignent pas la direction et qui connaissent le droit du travail ; Seules **L'EXPÉRIENCE** et la **CRÉDIBILITÉ** feront la différence !!!

2/ **Confiez votre défense et vos droits** à des salariés qui sont formés pour cela, qui sont **EXPERTS en droit du travail** et connaissent les accords de l'entreprise ... choisissez le meilleur avocat plutôt que celui commis d'office !

3/ **La CFTC Optique : « SOUVENT COMPAREE ou JALOUSEE, mais JAMAIS EGALÉE »** ; **46% des électeurs** nous ont fait confiance pour les négociations collectives, maintenant donnez du poids dans les négos en votant pour un max de nos DP et nos élus CE afin d'avoir une **VOIX FORTE et UNIE**.

La CFTC Optique est enfin la seule liste dont tout le monde parle dans ses tracts et communications (...), c'est sûrement parce qu'on est les seuls à ... **ne penser qu'à vous !**

je vote C.E & D.P
CFTC